

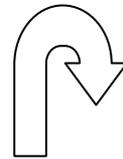
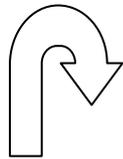
## CALENDRIER DES OPERATIONS

### DANS LE CADRE DE FUSION, SCISSION ET APPORT PARTIEL D'ACTIFS ENTRE ASSOCIATIONS

J-60

J-30

J-15



#### Approbation du projet de fusion

#### Publication d'un avis dans un JAL

#### Information des membres

Approbation du projet de fusion par les personnes chargées de l'administration

Information du CE et du CHSCT

Nomination du commissaire à la fusion (si total des actifs bruts transférés > 1.550 K€)

Publication par un avis dans un journal du département du siège social habilité à recevoir des annonces légales pour chacune des parties à la fusion

Information des membres de chacune des parties à la fusion par la mise à disposition au siège ou sur le site internet d'un ensemble de documents